

Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique
Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
Band: 11 (1909)
Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Kapitel: Première Réunion de la Société Italienne de Mathématiques.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

toirement sans fortune. L'Académie décernera le prix Boileau dans sa séance annuelle de 1912.

ASTRONOMIE. *Prix Pierre Guzman* (100,000 fr.). — Décerné à celui qui aura trouvé le moyen de communiquer avec un astre autre que la planète Mars. Prévoyant que le prix de cent mille francs ne serait pas décerné tout de suite, la fondatrice a voulu, jusqu'à ce que ce prix fût gagné, que les intérêts du capital, cumulés pendant cinq années, formassent un prix, toujours sous le nom de Pierre Guzman, qui serait décerné à un savant français, ou étranger, qui aurait fait faire un progrès important à l'Astronomie. Le prix quinquennal, représenté par les intérêts du capital, sera décerné, s'il y a lieu, en 1910.

Prix Lalande (540 fr.). — Ce prix annuel doit être attribué à la personne qui, en France ou ailleurs, aura fait l'observation la plus intéressante, le mémoire ou le travail le plus utile aux progrès de l'Astronomie.

Prix Valz (460 fr.). — Ce prix annuel est décerné à l'auteur de l'observation astronomique la plus intéressante qui aura été faite dans le courant de l'année.

Prix Janssen. — Ce prix biennal, qui consiste en une médaille d'or destinée à récompenser la découverte ou le travail faisant faire un progrès important à l'astronomie physique, sera décerné en 1910.

Prix G. de Pontécoulant (700 fr.). — Ce prix biennal, destiné à encourager les recherches de mécanique céleste, sera décerné dans la séance publique annuelle de 1911.

HISTOIRE DES SCIENCES. *Prix Binoux* (2000 fr.). — Ce prix alternatif sera décerné, en 1909, à l'auteur de travaux sur l'Histoire des Sciences et, en 1910, à l'auteur des travaux sur la géographie ou la navigation.

Prix Petit d'Ormoy. (Deux prix de 10,000 fr.) — L'Académie a décidé que, sur les fonds produits par le legs Petit d'Ormoy, elle décernera tous les deux ans un prix de dix mille francs pour les Sciences mathématiques pures ou appliquées, et un prix de dix mille francs pour les Sciences naturelles. Elle décernera les prix Petit d'Ormoy, s'il y a lieu, dans sa séance publique de 1911.

~ Première Réunion de la Société Italienne de Mathématiques.

Florence, 16-20 octobre 1908.

SÉANCE D'INAUGURATION. — La première réunion plénière de la Société italienne de Mathématiques a eu lieu à Florence du 16 au 20 octobre 1908. La séance d'inauguration a été tenue le 16 octobre, à 10 heures $\frac{1}{2}$ du matin, dans une salle de l'Académie royale des

Beaux-Arts ; elle a été ouverte par M. Agostino GRANDI, président du comité local. M. LAZZERI a prononcé le discours d'inauguration dans lequel il expose le but que s'est donné la société naissante. Nous donnerons ici quelques-uns des passages essentiels de ce discours :

« *Faire bénéficier l'école des progrès de la science*, c'est là la phrase qui exprime de la façon la plus heureuse le but de notre Société italienne de Mathématiques, qui reçoit aujourd'hui une consécration solennelle dans cette belle ville de Dante, de Brunellesco, de Michel-Ange.

« Le perfectionnement et l'amélioration de l'école et particulièrement de l'école moyenne, est un problème de la plus haute importance civile et politique. L'école doit instruire et éduquer les nouvelles générations ; c'est là que se forment le cœur et l'intelligence de la jeunesse, et c'est là aussi que se trempe le caractère des futurs citoyens, qui devront un jour exercer une action directe dans le pays ; il n'est donc pas exagéré d'affirmer que la sagesse des ordonnances scolaires se réfléchit sur la grandeur et la prospérité de la nation. Coopérer efficacement à la résolution d'un tel problème a été la pensée qui a mû les signataires de la circulaire du 1^{er} février dernier, dans laquelle on se proposait la constitution de notre association, et c'est cette idée qui vous a fait répondre nombreux à l'appel.

« Le moment où naît notre société est très propice, parce que son action ne se réduit pas à celle d'une académie inutile, mais elle est vraiment efficace et importante.

« Les grandes découvertes scientifiques du XIX^e siècle et leurs innombrables applications ont rapidement changé la face du monde ; elles ont transformé *ab imis fundamentis* les conditions de la vie civile, et le siècle présent est caractérisé par la foi, que tous ont, dans le pouvoir irrésistible de la science. C'est sous le souffle de cette foi que continuellement s'accélère la course de l'humanité vers un idéal suprême de grandeur et de prospérité.

« Et cette tendance se manifeste dans notre pays plus que dans tout autre, car il sent fortement l'orgueil de devoir au génie italien les plus grandes découvertes scientifiques ; peu à peu renaissent les germes de l'antique grandeur. A ce renouveau rapide des conditions morales et matérielles du pays on doit l'uniformisation des ordonnances scolaires, et quoique la loi organique qui règle l'instruction en Italie soit encore la loi Casati, promulguée vers le milieu du siècle dernier, un grand nombre de règlements, de programmes et de circulaires ministérielles se sont succédés de sorte qu'il ne subsiste que bien peu de chose de cette pauvre loi. « Mais toutes ces modifications ont plutôt atteint la forme que la matière et par ce fait les écoles moyennes se trouvent encore en l'état où elles étaient il y a dix, vingt ou trente ans. Tout est

changé substantiellement, mais les ordonnances n'ont subi que des transformations formelles et elles ne correspondent plus aux besoins du pays qui se trouve comme un adolescent qui a trop vite grandi dans ses habits de l'année précédente.

« Le ministre Léonardo Bianchi sentit la nécessité d'une réforme et, par un décret royal du 19 novembre 1905, fit nommer une commission chargée d'étudier l'organisation des études secondaires en Italie et de faire des propositions pour leur perfectionnement.

« La commission comprit que certaines réformes ne peuvent sortir du cerveau d'un ou plusieurs hommes, même très savants, comme Minerve de la tête de Jupiter; c'est pourquoi son président M. Paolo Boselli répondit au ministre : « Nous interrogerons les documents déjà réunis par nous, les exemples des autres nations et par dessus tout la vive pensée de notre pays. »

« Le 27 mars 1906, la commission adressa à ceux qui étudient les questions didactiques, aux corps scientifiques et littéraires, aux facultés universitaires, etc., le questionnaire que tout le monde connaît et qui lui permit, grâce aux nombreuses réponses reçues, de formuler ses premières propositions.

« Au problème de donner un ordre parfait à l'enseignement dans les écoles moyennes est lié celui de former de bons maîtres; et quoique en Italie il n'y ait vraiment pas pénurie de ceux-ci, on ne peut pas dire que les écoles où ils sont formés fonctionnent suffisamment bien; il est douteux que les bons résultats obtenus soient dus à leur bonne marche plutôt qu'au caractère de l'esprit latin qui corrige les méfaits de l'institution.

« Au moment actuel, ces deux questions présentent un intérêt vital, et il en sera ainsi tant que les nouvelles écoles secondaires ne seront pas un fait accompli. C'est pour cela que nous avons voulu que ce congrès s'en occupe exclusivement, en limitant toutefois la question aux mathématiques.

« Tandis que les classiques et les modernes se battent à coups de plume pour la question des écoles secondaires avec ou sans latin, l'enseignement des mathématiques a subi un coup sérieux dans les lycées où le programme de 1904 accorde le choix entre le grec et les mathématiques, les reléguant tous deux au rang des matières inutiles ou de luxe.

« Nous ne nions pas, nous mathématiciens, que les études classiques concourent à former l'esprit et le cœur de la jeunesse, à éduquer l'intelligence et à développer le sentiment esthétique, mais nous croyons que cette éducation de l'esprit ne peut être complète sans une étude proportionnelle des sciences et spécialement des mathématiques qui habituent à bien raisonner. Notre association pourra faire apprécier l'importance éducatrice de la science et défendre celle-ci contre les pièges qui pourraient lui

être tendus ; nous serons certainement aidés dans cette tâche par notre sœur la Société italienne de Physique.

« J'ai dit que la Société italienne de Mathématiques ne pouvait trouver un moment plus opportun que le moment présent pour naître ; ce mot de naître a peut-être pu faire penser à certains d'entre vous que j'ai oublié l'ancienne association « *Mathesis* », qui a vécu douze ans d'une vie non pas toujours florissante, mais certainement glorieuse. »

A cet endroit, l'orateur retrace brièvement l'histoire de l'association « *Mathesis* », puis il ajoute :

« On pourra penser que l'ancienne « *Mathesis* » n'est pas morte et que la nouvelle société n'est que le vieux tronc qui reverdit ; non, il faut considérer la Société de Mathématiques comme une plante nouvelle, jeune et robuste, née de la bonne semence de la première. Notre association est fondée sur une large base, ouverte à tous ceux qui s'occupent de mathématiques, elle doit avoir une vie nouvelle, imitant tout ce qui a été fait de bon et évitant les erreurs que l'expérience a pu nous révéler ; elle doit vivre et rendre à son pays d'utiles services, à l'exemple de ses sœurs d'Allemagne, de France, d'Angleterre, d'Amérique, etc. Elle doit grouper les maîtres de tous grades et faire converger leurs efforts vers un seul but : le progrès de l'école. »

L'orateur parle encore des autres sociétés existantes, particulièrement du « *Circolo matematico di Palermo* » et de la « *Società per il progresso delle scienze* » et met en évidence la différence qu'il y a entre elles et la société naissante.

M. Lazzeri termine son discours en espérant que tous les sociétaires sont animés d'une égale ardeur pour conduire la nouvelle association vers un avenir brillant.

Après ce discours, accueilli par de vifs applaudissements, M. le sénateur VERONESE propose et l'assemblée approuve la constitution suivante du Comité du Congrès :

Prof. GRANDI, *président* ; CONTI, LAZZERI, SEVERI, *vice-présidents* ; CECCARONI, MEDICI, MICHEL, *secrétaires*.

Il est ensuite donné lecture d'un télégramme du Ministre de l'Instruction publique qui s'excuse de n'avoir pu assister à cette séance d'inauguration.

PREMIÈRE SÉANCE ORDINAIRE. — Le même jour, à 4 heures de l'après-midi, sous la présidence de M. le prof. LAZZERI, fut tenue la première séance ordinaire dans laquelle on discuta longuement le projet de statuts présenté par une commission composée des prof. AMODEO, CONTI et ENRIQUES, lequel projet fut accepté après quelques modifications.

Nous donnons ici la teneur des deux premiers articles :

ART. 1. — Il est constitué entre les mathématiciens et maîtres de mathématiques une société intitulée : « *Mathesis — Società italiana di matema-*

tiche », qui a pour but l'amélioration de l'école dans tous ses degrés, au point de vue scientifique et didactique.

ART. 2. — Pour atteindre ce but, la société :

- a) Tient des réunions plénières et partielles ;
- b) Propose et favorise des recherches scientifiques et didactiques ;
- c) Publie un bulletin ;
- d) Cherche aussi par d'autres moyens à répandre entre ses adhérents la connaissance des théories fondamentales, des meilleures œuvres, etc.

Suivent les articles ayant trait à la réglementation intérieure (cotisations et formation du comité).

Il est encore décidé que la société tiendra sa prochaine réunion en 1909.

SECONDE SÉANCE, 17 octobre. — Ouverte à 9 h. du matin, sous la présidence du prof. CONTI, la séance est consacrée à la discussion d'un rapport des prof. BERZOLARI, BORTOLOTTI, BONOLA et VENERONI sur *les programmes des mathématiques dans l'école secondaire réformée*. La discussion est close par l'approbation à l'unanimité des deux ordres du jour suivants :

1° « *Le Congrès, tenant compte des propositions générales de la Commission royale pour la réforme des ordonnances scolaires, passe à la discussion des principes qui doivent servir de base aux programmes de l'école moyenne.* »

2° « *Le Congrès ayant entendu le rapport sur le second thème, applaudit aux idées qui y sont exprimées et reconnaît l'opportunité de ne pas entrer en discussion sur la question des programmes, ce sujet ne pourra être traité efficacement que lorsque les types d'écoles moyennes réformées seront établis.* »

Il reconnaît encore l'opportunité de ne pas entrer en matière sur les réformes proposées par la commission royale, et se contente d'affirmer les principes suivants, qui doivent inspirer la réforme pour ce qui concerne l'enseignement des mathématiques.

1° *Que l'école secondaire, quant à l'enseignement des mathématiques, soit divisée en deux cycles.*

2° *Que dans le premier cycle l'enseignement ait le caractère intuitif-expérimental, évitant absolument les définitions abstraites, et que, dans le second, on tire profit des notions introduites dans le premier, seulement pour illustrer les définitions et postulats, mais en donnant ensuite un développement logique et déductif dans toutes les branches de l'école secondaire supérieure, en considérant continuellement les questions et les interprétations pratiques qui préparent, suggèrent et illustrent la théorie.*

3° *Qu'il soit introduit les éléments fondamentaux des fonctions dérivées et intégrales et de leurs plus importantes applications physiques et géométriques.*

TROISIÈME SÉANCE, 19 octobre. — La troisième séance fut présidée par le prof. SEVERI. Elle avait pour objet la *préparation des*

instituteurs pour les écoles moyennes. Après la lecture d'un rapport du prof. PITTARELLI et une discussion à laquelle prirent part les prof. PINCHERLE, PEANO, LORIA, SEVERI, BORTOLOTTI, PADOA, VITI, BONOLA, on approuve l'ordre du jour suivant du prof. PADOA :

« *Le Congrès approuvant le rapport du prof. PITTARELLI sur le III^e thème, s'oppose à la distinction de deux lauréats de mathématiques, scientifique et didactique, et affirme qu'il est urgent de constituer l'école des maîtres sur des bases plus larges.* »

QUATRIÈME SÉANCE, 20 octobre. Présidence de M. LAZZERI. — La dernière séance fut destinée à la discussion de différents ordres du jour proposés par les sociétaires. Cinq de ceux-ci furent votés. Dans le premier, le Congrès affirme la nécessité d'abroger le décret du 11 novembre 1904, laissant dans les lycées le choix entre le grec et les mathématiques.

Le second dit que les examens de maturité ne présentant pas assez de garanties sur la valeur des jeunes gens sortant de l'école élémentaire, il faudrait y substituer des examens d'admission aux écoles secondaires.

Le troisième demande que les épreuves écrites soient rétablies dans les examens de mathématiques de l'école secondaire.

Les quatrième et cinquième ordres du jour ont trait à la réglementation dans les nominations des professeurs des écoles où l'on forme les maîtres secondaires.

Après le vote de ces ordres du jour, M. LAZZERI remercie les assistants ainsi que la presse florentine et déclare clos le 1^{er} Congrès de la Société italienne de Mathématiques.

ELECTION DU PREMIER CONSEIL DIRECTEUR. — L'élection du premier Conseil directeur a eu lieu le 20 décembre. Sont élus :

Prof. SEVERI Francesco, de l'Université royale de Padoue ;

» CONTI Alberto, de l'Ecole normale royale Marguerite de Savoie, à Rome ;

» DELL'AGNOLA C. A., de l'Institut technique royal de Venise ;

» GAZZANIGA Paolo, du Lycée royal de Padoue ;

» LAZZERI Giulio, de l'Académie navale de Livourne.

M. SEVERI a été désigné comme président.

Le Congrès scientifique de Saragosse, octobre 1908.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler la création d'une Association espagnole pour le progrès de la science (*Asociacion espagnola para el progreso de las ciencias*) qui vient de tenir son premier Congrès à Saragosse, du 22 au 29 octobre 1908. Nous nous bornerons à mentionner brièvement les travaux d'ordre mathématique.

I. — La section des mathématiques pures était présidée succes-